

Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967

24 février 2016



Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU publie le Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, qui a depuis démissionné de son poste.

Le Secrétariat a l'honneur de transmettre au Conseil des droits de l'homme le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, soumis en application des résolutions 1993/2 A de la Commission des droits de l'homme et 5/1 du Conseil des droits de l'homme. Dans ce document, le

Rapporteur spécial, Makarim Wibisono, examine le manque général de protection effective des droits des Palestiniens vivant sous l'occupation israélienne depuis 1967 et l'absence de coopération d'Israël avec son mandat. Il passe en revue les allégations de violations des droits de l'homme liées à l'escalade de la violence dans le Territoire palestinien occupé en 2015. Le rapport examine en outre les préoccupations persistantes concernant la protection des droits de l'homme et le respect du droit international humanitaire, en faisant le point sur certaines

recommandations formulées à l'issue du deuxième Examen périodique universel concernant Israël, au sujet du Territoire palestinien occupé. Le rapport se réfère aussi à des communications adressées par le Rapporteur spécial au Gouvernement israélien pour illustrer les préoccupations persistantes.

A [télécharger ICI](#) ou ci-dessous.

• Emplacement : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Dossiers thématiques](#) > [Diplomatie et droit international](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Rapport-du-Rapporteur-special-sur-la-situation-des-droits-de-l-homme-dans-les>